

# REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

03 avril 2019



Le trois avril deux mil dix-neuf à 20 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Londinières s'est réuni à Bailleul Neuville sous la présidence de Michel Huet.

Membres présents :

**Présents : 25** **Votants : 22**

Secrétaire de séance Mme Carnet

Mesdames : A Biloquet,, Lagache C, Martel R, Mme Carnet C,M, Baillet C,

Absents excusés: Mme Lermchain, M Mme Mouquet A , Mme Bourgeois MJ, M.Delestrées D

Absents : Mme Ledue S, M.Rouland M, Caplet C

Messieurs : M.Fouquet M,J Léveque, M Haesaert ,M Huet, J Lecourt, H Vassard, B Grandsire, Martel JP, Benoit L, Dumouchel JM, Robin E, DENISE T, M, M.Pepin M, Martel C

suppléants présents : Leclerc D (osmoy), Drouet P (Bailleul N), Camenish S (Clais), Bayeux A, Billet B

## 1. PV du 27 février 2019

Le PV est distribué pour lecture. Il sera approuvé à la prochaine réunion.

---

## 2. Vote des comptes administratifs et affectation des résultats

Le Conseil procède, sous la Présidence du doyen d'âge M.Fouquet Michel, à l'examen du compte administratif :

- Principal
- La zone d'activité
- La maison médicale.

Il n'appellent aucune remarque les comptes administratifs sont votés, le Président ne participant pas au vote.

LIBELLE	ENSEMBLE					
	BUDGET PRINCIPAL		BUDGET ADE		BUDGET Maison Médicale	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	912 069,39 €	706 568,83 €	- €	270 857,76 €	96 453,71 €	1 073 880,30 €
Opérations de l'exercice	1 647 219,11 €	2 927 914,75 €	55 071,22 €	95 345,02 €	59 749,41 €	3 103 609,93 €
Totaux	2 559 288,50 €	3 634 483,58 €	55 071,22 €	366 202,78 €	59 749,41 €	4 177 490,23 €
Résultat de clôture	- €	1 075 195,08 €	- €	311 131,56 €	117 054,48 €	1 503 381,10 €

LIBELLE	FONCTIONNEMENT					
	BUDGET PRINCIPAL		BUDGET ADE		BUDGET Maison Médicale	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	662 487,95 €	836 614,38 €	46 035,81 €	53 651,83 €	44 068,60 €	937 019,37 €
Opérations de l'exercice	662 487,95 €	1 543 183,21 €	46 035,81 €	213 250,23 €	44 068,60 €	1 838 369,92 €
Totaux	1 324 975,90 €	2 379 797,59 €	92 071,62 €	266 902,06 €	88 137,20 €	2 775 389,29 €
Résultat de clôture	- €	880 695,26 €	- €	167 214,42 €	- €	1 085 777,56 €

LIBELLE	INVESTISSEMENT					
	BUDGET PRINCIPAL		BUDGET ADE		BUDGET Maison Médicale	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recette	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	912 069,39 €	912 069,39 €	111 259,36 €	- €	61 270,39 €	172 529,75 €
Opérations de l'exercice	984 731,16 €	1 179 230,88 €	9 035,41 €	41 693,19 €	15 680,81 €	1 009 447,38 €
Totaux	1 896 800,55 €	2 091 300,27 €	120 294,77 €	41 786,54 €	76 951,20 €	1 781 977,13 €
Résultat de clôture	- €	194 499,82 €	- €	143 917,14 €	- €	494 465,85 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

- €  
194 499,82 €

- €  
143 917,14 €

0  
79186,58

- 494 465,85 €  
- €

au compte D 001 (Investissement) : déficit d'investissement reporté ;  
au compte R 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté ;

Restes à réaliser

25 100,00 €

55 000,00 €

30 000,00 €

80 100,00 €

Besoin de financement des restes à réaliser  
Excédent de financement des restes à réaliser

- 25 100,00 €  
- €

- 55 000,00 €  
- €

- 30 000,00 €  
0

- 80 100,00 €  
- €

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

169 399,82 €  
- €

88 917,14 €  
- €

0  
49186,58

- 258 316,96 €  
- €

Besoin en fonctionnement  
Excédent en fonctionnement

880 695,26 €  
- €

167 214,42 €  
- €

0  
37867,88

1 085 777,56 €  
- €

considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

880 695,26 €

167 214,42 €

37867,88

1 085 777,56 €

au compte R 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;  
au compte R 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;

Pour extrait conforme,  
Le Président,



### 3° Vote des budgets 2019 , affectation , fixation des taux impositions.

Avant le vote du budget général

- AIDE AU LOGEMENT DEGRADE

Cette problématique étant importante pour nos concitoyens les plus modestes et dans l'attente des conclusions du PIG et de la position du département il a été décidé de positionner 40000 euros au budget.

- MISSION LOCALE DU TALOU

Suite à la présentation du directeur de la mission locale, il a été décidé d'accorder 2500 euros à l'association. (Abstention de M.Lévêque .)

- PLAN CLIMAT

Dans l'attente des résultats de l'appel d'offres et de la position retenue dans le cadre du PETR. Il a été décidé d'inscrire 10000€ . (Abstention de M.Lévêque et Mme Carnet)

- Suite aux conventions signées avec le département la chambre des Métiers initiative Dieppe Bresle, des sommes ont été inscrites au budget car des projets se précisent.

INITIATIVE DIEPPE BRESLE	5000€
IMMO ENTREPRISE	20000€
FONDS AMOR	3000€
FONDS PME	2000€

- la liste des associations qui existent :

PETR (24000€)

Numérique (13500€)

Seine maritime attractivité (2121€)

# VOTE DU BUDGET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE COMMUNES DE LONDINIÈRES

Séance du 03 avril 2019

Le trois avril deux mil dix-neuf à 20 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Londinières s'est réuni à Bailleul Neuville sous la présidence de Michel Huet.

### Etaient présents :

Mesdames : A Biloquet, Lagache C, Martel R, Mme Carnet C, Mme Lermachain M, Baillet C, Messieurs : M. Fouquet M, J Lèveque, M Haesaert, M Huet, J Lecourt, H Vassard, B Grandsire, Martel JP, Benoit L, Dumouchel JM, Robin E, DENISE T, M, M. Pepin M, Martel C suppléants présents : Leclerc D (osmoy), Drouet P (Bailleul N), Camenish S (Clais), Bayeux A, Billet B

### Procuratation(s) :

### Etai(en)t absent(s) :

Mme Ledue S, M. Rouland M, Caplet C

### Etai(en)t excusé(s) :

Mme Lermachain, M Mme Mouquet A, Mme Bourgeois MJ, M. Delestrées D

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Carnet C

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

#### Investissement

Dépenses : 268 618,00

Recettes : 293 718,00

#### Fonctionnement

Dépenses : 1 705 521,00

Recettes : 1 705 521,00

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
26	21	0
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Pour rappel, total budget :

#### Investissement

Dépenses : 293 718,00 (dont 25 100,00 de RAR)

Recettes : 293 718,00 (dont 0,00 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses : 1 705 521,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 705 521,00 (dont 0,00 de RAR)

LONDINIÈRES BUDGET ADE 482

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

**Investissement**

Dépenses : 130 703,00

Recettes : 185 703,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 220 777,00

Recettes : 220 777,00

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
26	21	0
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Pour rappel, total budget :

<b>Investissement</b>		
Dépenses :	185 703,00	(dont 55 000,00 de RAR)
Recettes :	185 703,00	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	220 777,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	220 777,00	(dont 0,00 de RAR)

LONDINIÈRES MAISON MEDICALE DE LONDINIÈRES

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

**Investissement**

Dépenses : 79 917,00

Recettes : 109 917,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 79 925,00

Recettes : 79 925,00

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
26	21	0
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Pour rappel, total budget :

<b>Investissement</b>		
Dépenses :	109 917,00	(dont 30 000,00 de RAR)
Recettes :	109 917,00	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	79 925,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	79 925,00	(dont 0,00 de RAR)

#### 4° TRANSPORT SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2019-2020, les collégiens et lycéens utilisant les transports scolaires relevant de la compétence de la communauté de commune seront facturés 50 euros, gratuité pour le 3 -ème enfant.

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

#### 5° LES TAXES

M. Fouquet sollicite une baisse de la taxe d'enlèvement des oms.

Plusieurs membres interviennent et ils ne sont pas d'accords, les gens ne trient pas assez on va les inciter encore plus à ne pas trier.

Michel Huet précise que nous sommes à l'équilibre financier après avoir financé la déchetterie et son fonctionnement. Et ce en partie grâce à l'appel d'offre collecte qui nous a été favorable mais également aux efforts de gestions administratives mais l'effort de Tri reste insuffisant

Neufchâtel en Bray a moins d'OM que nous 180 kg par hab. nous sommes à 232 kg par hab. soit **50kg plus par hab.** Il faut enlever les matières organiques et **COMPOSTER.**

Il faut enlever les recyclables **PAPIER CARTON PLASTIQUE**

**Neufchâtel a un taux de recyclage de papier de 10 kg plus !!!!!!!**

On pourrait gagner 10% de la teom.

De plus les aides vont baisser (CITEO), il nous faut envisager l'extension des consignes de tri. Il est prudent d'attendre.

#### **Le Conseil de Communauté statuant sur les taux des taxes locales et les fixe comme 2018 :**

- Taxe d'habitation : 1,37 %
- Foncier bâti : 0.602 %
- Foncier non bâti : 1,24 %
- Cotisation foncière entreprises : 0.689
- Taxe des ordures ménagères : 11 %
- Taux fiscalité prof zone : 18.57%

## 6°LA GEMAPI

M. Fouquet demande pourquoi les gens qui étaient fiscalisés, avant la création de la gemapi subissent une majoration de leur taxe.

M. Huet explique que la taxe GEMAPI s'est trouvée mutualisée couvrant 60000euros.

La communauté de communes a payé 46250 euros au bassin de l'arques et 33259 à l'Yerres

La partie qui s'est trouvée fiscalisée dépassait la fiscalisation des communes 44000€ et il a été payé à la perception 60000€.

Par contre les communes qui avaient budgétisé leur facturation communale réalise un gain.

Grandcourt (12000), Sermesnil (5000€) Saint Pierre Bures, Croixdalle ;

Le montant fiscalisé est déterminé en octobre nous observerons l'évolution des budgets des syndicats pour statuer.

## 7°DIVERS

### EMBAUCHE

- La communauté de communes de Londinières vote favorablement à l'embauche de Mme Lecointe Justine pour un contrat minimum de 120h afin d'effectuer le nouveau site internet. Des heures complémentaires pourraient être données afin de terminer la mission.

### ASSOCIATIONS

La com com vote les subventions des associations pour 2019

Mme Billoquet présente le tableau.

Les enfants de la chorale ne sont pas subventionnés et demande une subvention de 510€.

La communauté commune accepte les 510€

ASSOCIATIONS		Vote
AHPB	<i>Location de chapiteaux pour diverses manifestations</i>	500,00 €
APE Collège	<i>Lancement de l'association</i>	1 500,00 €
SAAD	<i>Transport accompagné</i>	5000€ + 1000€
USL Grandcourt	<i>Achat de matériels</i>	1 800,00 €
Tennis Club Osmoy	<i>Achat filet, tableau de score</i>	1 000,00 €
USL Football Londinières	<i>Formation, matériel, stage</i>	6 000,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	<i>Foulées</i>	1 455,00 €
HBCL	<i>Formation 1er secours, frais d'arbitrage</i>	6 000,00 €

Club photo	Cadres + prix des concours	300,00 €
Syndicat d'Initiative	Boîte à livres	
Black Stars	Coupe-vent + nouveaux costumes	1 500,00 €
Tennis club Fresnoy	Matériel informatique	950,00 €
Ecole de musique	Convention	10 160,00 €
Restos du cœur	Congélateur	480,00 €
Tennis Club Londinières	Tennis adapté	2 000,00 €
AS Collège	Transport et T-shirt	2 000,00 €
Pêcheur Eaulnais		
MARPA		
SARABANDE		
Grenier de la Mothe	Concert Pop Orchestra	2 500,00 €
La boule londinière		

TOTAL 44 145 €

M. Thomas Denise ne prend pas part au vote **pour le SAAD.**

M. Lévêque parle de l'association du **Père Savarin** qu'il serait bien de soutenir.

**Le conseil communautaire ajoute + 1000€**

Mme Biloquet présente une demande de l'école de musique :

**Les enfants de la chorale** ne sont pas subventionnés.

La communauté communes vote **+510€ pour les enfants**

- Fibre Optique réunion rencontre le 19 juin (il faudra inviter les conseillers)
- Rendez-vous avec scott
- Réunion en 24 avril pour le site de la com com
- La communauté de communes de Bray Eawy nous a adressé un courrier pour connaître les besoins de créneaux horaires pour les élèves de Primaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H 40

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal

*de Hassant*  
*Denise*  
*Bayens*  
*Biloquet*  
*Leconte*